



L'Approche Famille du Centre SAS

Son application pour le conseil-dépistage volontaire

Fiche n°3 / 5

Pourquoi cet outil ?

- Cet outil est conçu afin d'orienter les prestataires de santé et les intervenants sociaux sur la procédure à suivre pour l'application de l'approche famille dans l'offre des services aux clients.

A qui s'adresse cet outil ?

- Il est destiné à l'usage des conseillers chargé de réaliser le conseil et le dépistage volontaire des centres de santé et ONG offrant des services aux victimes de maladies incurables et/ou transmissibles (Ex : VIH/sida).

Pourquoi appliquer l'approche familiale au conseil-dépistage volontaire ?

- Le pré-test en situation de Conseil et Dépistage a pour objectif de **préparer le client à effectuer le test**. Dans le cadre de l'Approche Famille, le pré test devra également **préparer le client au partage de son résultat avec un membre de sa famille**.
- Le conseil post-test a pour objectif d'**annoncer le résultat au client en vue d'une meilleure prise en charge**. Dans le cadre de l'approche famille, cet entretien visera également à **responsabiliser le client vis-à-vis de sa famille, en l'encourageant à annoncer sa sérologie avec son entourage afin que celui-ci soit incité à effectuer à son tour un test de dépistage**.

1 De quelle façon appliquer l'approche familiale en situation de pré-test ?

Lors de l'entretien pré-test, les conseillers devront...

- ➔ Accueillir le client conformément à la **charte d'accueil** en prenant soin de se présenter, expliquer son rôle et rassurer le client du respect de la confidentialité ;
- ➔ **Enregistrer le client dans le cahier de permanence en mettant l'accent sur sa situation matrimoniale, le nombre d'enfant, son numéro de téléphone et son adresse géographique ;**
- ➔ **Evaluer les connaissances du client en matière de VIH en faisant le lien avec la famille ;**
- ➔ Renforcer les connaissances du client en matière de VIH ;
- ➔ Evaluer et personnaliser les risques encourus par le client ;
- ➔ Aider le client à élaborer un plan de réduction du risque, **incluant sa famille ;**
- ➔ Informer sur les possibilités de prise en charge existantes ;
- ➔ Proposer le test de dépistage et discuter des implications qu'engendre le résultat, aussi bien pour lui que **pour sa famille ;**
- ➔ Chercher à déceler le profil psychologique du client pour prévoir ses réactions à l'annonce de son statut sérologique ;
- ➔ **Informé le client sur l'importance du partage de son résultat avec un membre de sa famille,**
- ➔ Obtenir le consentement du client



L'Approche Famille du Centre SAS

Son application pour le conseil-dépistage volontaire

Fiche n°3 / 5 (suite)

2 De quelle façon appliquer l'approche familiale en situation de post-test ?

Lors de l'entretien post-test, les conseillers devront...

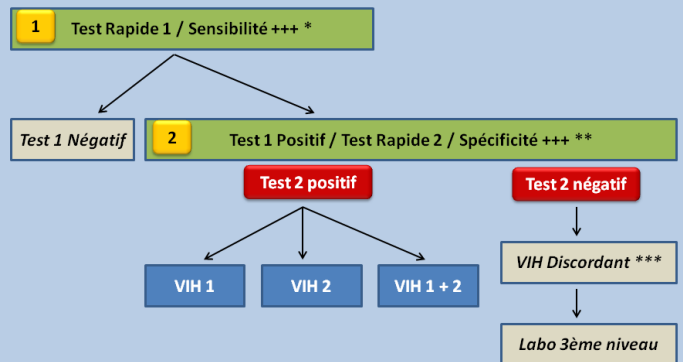
- S'assurer que le client est disposé à recevoir son résultat ;
- Annoncer le résultat du test de dépistage du VIH au client de manière simple et claire ;
- S'assurer que le client comprend la signification de son résultat ;
- Soutenir le client au besoin ;
- Réviser le plan de réduction du risque **en mettant l'accent sur les mesures de protection de la famille** ;
- Discuter de la nécessité du **partage du résultat avec un membre de la famille** ;
- Définir avec le client, le soutien attendu pour le **plan de réduction de risque prenant en compte l'intérêt de sa famille** ;
- Proposer si possible des préservatifs au client ;
- Discuter des **autres préoccupations du client incluant celles liées à sa famille** ;
- Référer le client si nécessaire.



En cas de résultat positif du test, les conseillers devront :

- Demander au client d'interpréter lui-même son résultat en l'y aidant ;
- Rassurer le client en lui donnant les informations justes et actuelles sur le VIH ;
- Présenter l'ensemble des prestations auxquelles il peut s'attendre, **ainsi que les membres de sa famille (s'ils sont dépistés)** ;
- Préparer le client à **l'annonce de son statut sérologique à sa famille** ;
- S'enquérir du **dépistage de sa famille (partenaire, enfants, parents à charge...)** pour l'encourager à les accompagner dans un centre de dépistage ;
- Présenter le tableau de prise en charge, c'est-à-dire les lieux, le circuit et les structures de PEC ;
- Orienter le sujet index au bureau des conseillers communautaires pour l'ouverture d'un dossier.

Algorithme de dépistage du VIH



* A la 1^{ère} étape, est réalisé un test rapide de sensibilité très élevée, non discriminant

** A la 2^{ème} étape, on utilise un test rapide de grande spécificité, discriminant envers les 2 types de virus

*** Lorsqu'à la seconde étape, l'échantillon de sang initialement positif au 1er test s'avère négatif au second test, il s'agit alors d'un test discordant qui doit être acheminé vers un laboratoire de 3^{ème} niveau pour confirmation.



Des cas particuliers à prendre en compte :

- Les enfants et adolescents orphelins et/ou placés sous la tutelle d'un adulte (parent ou non) ;
- Les adolescents chargés de famille, ayant à charge un ou plusieurs de leurs frères et sœurs.